

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Mars 2023

Référence
2023_20

Objet de la délibération
Participation financière DP Bois Energie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	9

Date de la convocation
03/03/2023

Date d'affichage
03/03/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2023 et le 10 Mars à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCCAROLINE, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial, M. BREDART Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRINQUET Simone

Objet de la délibération : Participation financière DP Bois Energie

Madame La Maire expose au conseil municipal la proposition du Groupe DP Bois Energie qui fait une offre à 100.00 € HT pour le rachat du lot de bois..

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise** Madame la Maire à accepter cette proposition et à émettre le titre de recette auprès du Groupe DP Bois Energie pour la somme de 100.00 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 17 Mars 2023

La Maire
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance
Mme TRINQUET Simone

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 21/03/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 21/03/2023